

Parents délégués de l'école Daurat
parentsdaurat@gmail.com

à M. Le Recteur de l'Académie de TOULOUSE
M. Le DASEN De la Haute-Garonne

Toulouse, le 18 Novembre 21

Monsieur le Recteur,

Nous sommes très surpris de recevoir une convocation du rectorat pour une « *enquête flash* » « *Suite aux événements qui se sont produits le jeudi 21 octobre et le vendredi 22 octobre 2021 dans votre école Didier Daurat* ».

Tout d'abord, nous tenons à vous rappeler notre mail à ce sujet, daté du 22 octobre, auquel vous n'avez toujours pas répondu.

Puisque le but de cette convocation est de reconstituer le déroulement des faits, le voici :

Depuis la rentrée, les familles de 2 élèves de notre école, Nikoloji et Soso sont à la rue, une famille dort dans la voiture sur le parking devant l'école.

Nos enfants, leurs camarades de classe, sont très touchés par cette situation, ils nous en parlent tous les jours, ils sont inquiets de savoir si leurs amis ont froid, comment ils passent la soirée tout seuls dans la voiture, comment ils font pour se laver... Plusieurs pleurent en nous en parlant. Beaucoup dorment mal, font des cauchemars, craignent de se retrouver dans la même situation...

NOUS NE POUVIONS PAS RESTER INDIFFERENTS. Nous en avons discuté, et à l'approche des vacances de la Toussaint, nous avons décidé de mener une mobilisation pour mettre ces 2 familles à l'abri pendant les vacances et ensuite.

Pour cela, nous avons organisé un goûter solidaire devant l'école le jeudi 21 octobre et nous avons contacté la presse et diverses associations d'aide au logement¹, et de parents d'élèves, en espérant trouver une solution pour les vacances. Des voisins se sont également joints à notre rassemblement.

Une représentante de la mairie, Mme SALES, venue nous rencontrer devant l'école nous a proposé de discuter à l'intérieur plutôt que sous la pluie et nous a ouvert l'école.

Nous avons donc poursuivi la discussion avec elle, nous avons essayé sans résultat alors d'obtenir le 115, et nous avons également contacté le rectorat pour savoir s'il serait possible d'héberger au moins les familles dans l'école, pour quelques nuits en attendant de trouver une vraie solution pour l'hiver. L'Association « Voir et Comprendre », avec l'accord de la Mairie, s'était engagée à accueillir les enfants des 2 familles au centre de loisirs toute la journée pendant les vacances.

Confiants dans le discours officiel du rectorat qui insiste sur le fait que « *l'enfant est la priorité de l'Education Nationale* », nous avons donc été stupéfaits lorsque 2 de vos représentants, M. Bouquet et M. Alberici se sont présentés aux alentours de 19 heures, M. Bouquet nous a prévenus qu'ils ne parleraient qu'aux enseignants, alors que c'est nous les parents qui souhaitons les rencontrer. Nous avons donc insisté pour qu'ils dialoguent avec l'ensemble des personnes présentes. Malheureusement, M. Bouquet s'est contenté de demander aux enseignants présents de quitter l'école sur le champ, et devant le refus de certains de les assurer qu'il y aurait des suites.

Nous vous rappelons cependant :

- que c'est nous, les parents qui sommes à l'initiative de l'action « goûter solidaire » du 21/10
- que des enseignants de l'école se sont joints à nous, en tant que citoyens, comme c'est leur droit, et nous le pensons, leur devoir.
- que c'est la mairie, propriétaire des locaux, qui nous a ouvert l'école.

Il n'y a donc là absolument rien d'illégal. Nous tenons aussi à préciser un point : M. Bouquet parlait des enseignants en disant « *mes fonctionnaires* ». Ceci est faux : les enseignants s'ils sont les fonctionnaires de quelqu'un sont d'abord les nôtres, à nous parents.

1 RESF, DAL, FCPE, *Assemblée des Parents, Un toit pour apprendre*

Nous précisons que pendant tout ce temps, nous cherchions toujours à joindre le 115. Nous avons fini par les avoir assez tard, et ils nous ont dit qu'il leur fallait un ordre de la préfecture pour pouvoir loger les familles en urgence. Nous aurions apprécié d'avoir le soutien des représentants de l'Education Nationale pour appuyer notre demande auprès de la préfecture ; au lieu de cela, nous n'avons eu droit qu'à des menaces de représailles. En partant, M. Bouquet a même fait venir la police, qui au vu du calme régnant dans l'école, n'a pas vu de nécessité à intervenir. Nous avons quitté les lieux vers 21H, sans la moindre dégradation et Niko et sa famille sont retournés dormir dans la voiture.

Ce soir-là, nous n'avons malheureusement pas pu débloquer la situation, et nous avons donc décidé de réunir à nouveau les parents de l'école le lendemain matin pour voir comment poursuivre notre action pour loger ces familles.

Le lendemain, vendredi 22 octobre, nous sommes donc entrés tout à fait normalement à 8H 25 par le portail de l'école, en même temps que les élèves.

Nous étions en réunion lorsque M. Bouquet et M. Alberici se sont à nouveau présentés pour nous enjoindre de quitter immédiatement les lieux, en nous disant que nous étions dans l'illégalité. Nous lui avons là encore fait part de notre surprise, et rappelé que les parents délégués sont tout à fait en droit de convoquer une réunion ouverte dans l'école de leurs enfants. Nous lui avons fait remarquer que nous ne gênions absolument pas le déroulement des cours ou le fonctionnement de l'école. M. Bouquet renouvelant sa demande pour nous faire partir, nous lui avons dit que nous sortirions à la fin de la réunion. Il a cependant cru bon en partant de nous envoyer à nouveau la police, qui, ayant constaté qu'il n'y avait aucune occupation (les cours se sont déroulés normalement toute la matinée), est repartie aussitôt. Ayant terminé notre réunion, nous avons quitté les locaux aux alentours de 10 heures.

Aujourd'hui, alors que la situation s'est encore aggravée, puisque la famille de Niko n'a même plus de voiture pour s'abriter, nous recevons votre convocation pour nous entendre individuellement et nous apprenons que les enseignants de l'école sont eux aussi convoqués individuellement le même jour dans le cadre de cette enquête. Le rectorat serait-il devenu une annexe de la préfecture de police ?

Nos enfants apprennent à l'école la belle devise de notre République, « *Liberté, Egalité, Fraternité* ». Il nous semble que pour vos représentants, ce ne sont que des mots vides de sens, puisqu'ils criminalisent ceux qui la pratiquent :

- *La liberté*, c'est la nôtre et celle des enseignants, des habitants, de tous les citoyens, de nous inquiéter du sort de nos voisins, des amis de nos enfants et de leurs familles, et de nous mobiliser pour mettre fin à la situation inhumaine qu'ils vivent.
- *L'égalité*, c'est celle de tous les enfants devant l'accès à l'école dans des conditions dignes et respectueuses. Nous rappelons que la France est signataire de la *Convention Internationale des droits de l'enfant*.
- *La fraternité* se passe de mots. Nous refusons que nos enfants apprennent à l'école à trouver normal que certains de leurs camarades soient maltraités, abandonnés à leur malchance. Nous les encourageons toujours à faire vivre les valeurs de notre pays, et à se battre pour elles.

Nous ne nous rendrons donc pas à votre convocation, qui n'a pas lieu d'être, mais si vous souhaitez rencontrer les parents de l'école, nous serons heureux d'échanger avec vous dans le cadre d'une rencontre ouverte à Didier Daurat.

Bien cordialement

Les parents délégués de Daurat présents lors des journées du 21 et 22 octobre :

[Redacted names of the parents' delegates]

Copies aux associations de parents d'élèves
aux syndicats enseignants
aux écoles du quartier
à la mairie
aux associations concernées
à la presse



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

DSDEN 31

Cabinet

n° SG31-D-033-21

Affaire suivie par :

Hervé Bouquet

SG 31

Tél : 05 36 25 78 64

Mél : assistante.iena@ac-toulouse.fr

75 Rue Saint-Roch

31400 TOULOUSE

Toulouse, le 17 novembre 2021

Monsieur le directeur académique

à

A Mesdames et messieurs
les représentants des parents d'élèves

EEPU Didier Daurat

S/c de madame l'inspectrice de l'éducation nationale
de Toulouse rive gauche

Objet : analyse de situation - enquête flash

Suite aux événements qui se sont produits le jeudi 21 octobre et le vendredi 22 octobre 2021 dans votre école Didier Daurat, nous souhaiterions vous entendre individuellement le jeudi 25 novembre 2021 à partir de 16h00. Une commission administrative de deux personnes, monsieur Parmentelot (IEN HG12) et madame Fontaine (DRH de proximité) pourra, soit vous recevoir en présentiel, si vous avez la possibilité de vous déplacer au rectorat de Toulouse, soit échanger par téléphone.

L'objectif de cette commission est uniquement de recueillir votre parole sur ces événements.

Pour se faire, pouvez-vous compléter le tableau ci-dessous avec l'horaire et le mode de communication que vous souhaitez.

NOM	Prénom	Représentant pour la classe de monsieur ou madame	Niveau <small>Texte</small>	Heure d'entretien souhaitée (à partir de 16h00, prévoir une durée de 30 minutes)	Modalité de communication : en présentiel ou par téléphone
		[REDACTED]	CE2- CM1		
		[REDACTED]	CE2		
		[REDACTED]	CM1- CM2		
		[REDACTED]	CP		
		[REDACTED]	CE1		
		[REDACTED]	CP		
		[REDACTED]	CM2		
		[REDACTED]	CE1		

Nous nous permettrons de revenir vers vous en cas de chevauchement sur l'emploi du temps à établir. Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne et
par autorisation le secrétaire départemental



Hervé Bouquet